



VILLE DE FOURMIES

VILLAGE DE NOËL

CHOIX DE LA POSITION DE VOTRE TONNELLE SI BESOIN

■ NOUVEAU - TONNELLE :

En 2025, le village de Noël de Fourmies n'acceptera plus de tonnelle devant votre chalet, ni de tonnelle autre qu'une 3x3m. La position de votre tonnelle de 3x3 m sera sur la côté du chalet. LE NOMBRE DE TONNELLE EST LIMITÉE A 1 SEULE PAR CHALET

CHOIX - AVEC OU SANS EMPLACEMENT DE TONNELLE



SANS RETOUR DE VOTRE PART NOUS NE PRÉVOIRERONS PAS D'EMPLACEMENT TONNELLE - IL SERA FORMELEMMENT INTERDIT D'EN INSTALLER UNE

■ PLUS D'INFORMATIONS

VIRGINIE BLANCKAERT
DIRECTRICE SERVICE EVENEMENTIEL
vblanckaert@fourmies.fr

06.10.40.79.78

Mercredi 3 Décembre : de 16h à 21h
Jeudi 4 Décembre : de 16h à 21h
Vendredi 5 Décembre : de 14h à 23h

Samedi 6 Décembre : de 11h à 23h
Dimanche 7 Décembre : de 11h à 21h